

Blois, le 31 août 2022

AÉRODROME DE BLOIS-LE BREUIL : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER, PARTENAIRE DU SALON MONDIAL DE L'ULM

Du 2 au 4 septembre se déroulera sur l'aérodrome de Blois-Le Breuil le 41^e Mondial de l'ULM, rendez-vous majeur pour tous les passionnés d'aéronautique, amateurs de vol libre, d'aéromodélisme, d'aviation certifiée comme de construction amateur. 114 exposants, plus de 600 aéronefs et plusieurs milliers de visiteurs sont attendus.

Toutes les classes de la communauté ULM seront représentée – du paramoteur à l'hélicoptère en passant par l'ULM multiaxe, l'autogire et l'aérostat – lors de cet évènement organisé par la [fédération française de l'ULM](http://www.fedfr.org) (FFPLUM) et l'[aérodrome de Blois-Le Breuil](http://www.aeroblois-lebreuil.fr).

Vitrine internationale de l'ULM, le Mondial 2022 permettra cette année encore d'accueillir de nouveaux et nombreux visiteurs et de leur faire découvrir les dernières évolutions technologiques respectueuses du développement durable, notamment avec l'aviation électrique. La protection de l'environnement sera en effet tout particulièrement mise à l'honneur avec la présentation de plusieurs machines innovantes conçues dans l'objectif de concilier aéronautique et préservation de la planète.

L'inauguration du salon, prévue vendredi 2 septembre à 11 h 00, sera suivie d'un vol d'animation à 12 h 00.

Le samedi et le dimanche des créneaux de démonstration permettront aux exposants de faire des présentations de leurs ULM ainsi que des nouveautés 2022. Deux vols d'animation sont également prévus sur ces deux jours ainsi qu'un départ de montgolfières prévu à 7 h 00 le dimanche 4 au matin.

« Plate-forme aéronautique en devenir, l'aérodrome de Blois-Le Breuil, ne cesse de voir se développer en son sein l'activité ULM : 2000 mouvements supplémentaires ont été comptés en 2021 par rapport à 2019 » énonce Catherine Lhéritier, vice-présidente du conseil départemental notamment chargée de l'attractivité du territoire, du tourisme et présidente de la SemOp de l'aérodrome Blois-Le Breuil. **« Avec plus de 27 240 mouvements aéronautiques comptabilisés en 2021, les mouvements ULMistes sont en forte croissance, et représentent désormais plus de 28% de ces mouvements. »** ajoute t'elle.



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)



L'activité ULM est en effet bien implantée sur l'aérodrome qui accueille 4 écoles de pilotage privées ou associative proposant des formations au pilotage ULM Multi-axes, Autogire et Pendulaire.

« Le site de l'[aérodrome de Blois-Le Breuil](#) offre de nombreux atouts en terme d'infrastructures, sur le plan géographique et en terme de respect de la sécurité des vols comme des contraintes aérologiques pour accueillir cet évènement. » explique Catherine Lhéritier **« Le Département de Loir-et-Cher et la société d'économie mixte à opération unique (SemOp) qui gère le site œuvrent de concert pour permettre la pleine réussite de cet évènement international emblématique »**.

L'installation programmée de la [fédération française de l'ULM](#) sur le site et la construction prochaine du Centre Sportif Fédéral de cette fédération sont autant d'actes majeurs qui contribueront à la pérennisation du Mondial et à l'accompagnement du développement des activités ULM à Blois-Le Breuil.

Forte 940 bases, la communauté ULM rassemble 306 organismes à but lucratif, sociétés, écoles de pilotages privées et compte 16 200 licenciés dont 771 femmes et 1 054 jeunes qui découvrent ainsi le monde de l'aéronautique.

Pour tout savoir sur le Mondial de l'ULM et les conditions d'accréditation : [Mondial de l'ULM 2022](#)

Focus sur le syndicat d'économie mixte à opération unique (SemOp) de l'aérodrome de Blois-Le Breuil

La société d'économie mixte à opération unique (SemOp) est issue de la [loi du 1er juillet 2014](#) et codifiée aux [articles L.1541-1 à L.1541-3 du code général des collectivités territoriales \(CGCT\)](#). Elle est constituée autour d'un seul projet dont l'objet porte sur la réalisation d'une opération de construction et de développement, la gestion d'un service public, ou toute autre opération d'intérêt général. La SemOp est un outil qui permet de réaliser un partenariat institutionnalisé, sécurisé, avec le secteur privé, tout en garantissant à l'actionnaire public une participation privée au capital.

Créée le 1er janvier 2021, la SemOp « Aérodrome Blois-Le Breuil », en partenariat avec le conseil départemental, effectue un travail de fond pour développer les activités de l'aérodrome.

Sur le plan des investissements, le Conseil départemental a, comme il s'y était engagé lors de l'édition MULM 2021, réalisé les travaux d'extension de l'aire de stationnement des aéronefs afin d'accueillir le futur Centre Sportif Fédéral. Le Département a beaucoup œuvré pour permettre la pleine réussite de l'évènement international emblématique que constitue le Mondial de l'ULM

- L'ensemble de la zone événementielle est désormais viabilisé.
- Pour cette édition 2022, le Département a mis en œuvre et à titre provisoire, une solution alternative pour fournir un accès au très haut débit dans l'attente d'un raccordement à la fibre de la zone événementielle pour l'édition 2023.
- Afin de faciliter l'accès au MULM pour les visiteurs, la SemOp et le conseil départemental proposeront cette année, un système de navette de bus au départ de la gare de Blois-Chambord et de la gare TGV de Vendôme.

La SemOp a également largement collaboré à la rédaction technique des dossiers règlementaires pour la partie aéronautique. L'ensemble de l'équipe de l'Aérodrome assurera le service de gestion des vols pour les aéronefs utilisant la piste principale, et les pompiers d'aérodrome assureront le Service de Sauvetage et de Lutte contre l'incendie des Aéronefs pour la totalité des vols de la manifestation.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](#)

